

Table des matières

Préface	7
----------------	---

Introduction	11
---------------------	----

PARTIE I – La philosophie générale du droit de la sécurité au travail – Du R.G.P.T. au Code sur le bien-être

Chapitre I.	Le Règlement général pour la protection du travail (R.G.P.T.)	23
Chapitre II.	La mutation : le passage progressif au Code sur le bien-être et les questions qu'un tel changement de législation suscite au niveau juridique	24
Section I.	Problématique	24
Section II.	Implications au niveau du droit pénal social	39
§ 1.	L'application de la loi dans le temps	39
§ 2.	La lisibilité de la norme	48
Section III.	Les sanctions	55

PARTIE II – Les règles gouvernant la répression des infractions en droit pénal social (en ce compris le droit de la sécurité au travail) et leur application par les juridictions pénales

Chapitre I.	L'imputabilité pénale en droit pénal commun et en droit pénal social	59
Section I.	Introduction	59
Section II.	L'employeur	60
§ 1.	Le principe	60
§ 2.	La jurisprudence	62
Section III.	Le « préposé »	67
§ 1.	Le principe	67
§ 2.	La jurisprudence	68
§ 3.	Le cas particulier du conseiller en prévention	71
§ 4.	Le cas particulier du coordinateur de sécurité	74

Section IV. Le mandataire	92
§ 1. Le principe	92
§ 2. La jurisprudence	93
Section V. L'employeur en tant que personne morale	94
§ 1. Le principe	94
§ 2. La jurisprudence	97
Section VI. Le travailleur	112
§ 1. Le principe	112
§ 2. La jurisprudence	112
Chapitre II. L'élément intentionnel de l'infraction	117
Section I. Le principe	117
Section II. Application du principe en droit de la sécurité au travail	118
Section III. La jurisprudence	120
§ 1. Matériel déclaré défectueux préalablement à la survenance d'un accident du travail	120
§ 2. En principe, la faute (négligence, imprudence...) de la victime n'exonère pas l'employeur de sa responsabilité pénale	122
§ 3. Dans certains cas, la faute du travailleur exonère l'employeur de sa responsabilité pénale	123
§ 4. Négligences de l'employeur	126
§ 5. Non-respect des injonctions des services d'inspection	132
Chapitre III. L'employeur comme civilement responsable	133

PARTIE III – Les infractions

Chapitre I. Chutes	137
Chapitre II. Bande transporteuse et absence d'E.P.C. ou de dispositif permettant l'arrêt d'urgence de la machine	151
Chapitre III. Écrasement dans une tranchée ou éboulement de terrain	154
Chapitre IV. Écrasement d'un membre	156
Chapitre V. Écrasement par une tôle d'acier	158
Chapitre VI. Écrasement par un appareil de chantier	159
Chapitre VII. Écrasement d'un travailleur par un arbre	161
Chapitre VIII. Effondrement d'un bâtiment sur des travailleurs ou entraînant leur chute	161
Chapitre IX. Exposition inconsidérée de travailleurs à l'amiante	165

Chapitre X.	E.PI./E.P.C.: absence d'équipements de protection individuelle (harnais de sécurité, casques...) ou collective (rambarde de sécurité, etc.)	166
Chapitre XI.	Appareils (notamment de levage) à moteur non agréés ou inadéquats, ou n'ayant pas reçu l'accord du conseiller en prévention	170
Chapitre XII.	Travailleur électrocuté	174
Chapitre XIII.	Accidents survenus en cas de réparation à des appareils et canalisations à haute tension	175
Chapitre XIV.	Éclatement d'une conduite	175
Chapitre XV.	Explosion d'un gazoduc	176
Chapitre XVI.	Infractions aux Chapitres III et IV de la loi du 4 août 1996 (travaux effectués par plusieurs entreprises sur un même lieu de travail; travaux effectués par une entreprise extérieure)	186
Chapitre XVII.	Absence d'analyse des risques et, de façon générale, manquements à la politique de bien-être prévue par la loi du 4 août 1996	193
Chapitre XVIII.	Absence de désignation d'un conseiller en prévention	208
Chapitre XIX.	Absence de désignation de coordinateurs de sécurité	209
Chapitre XX.	Harcèlement et violence au travail	212
Section I.	Définition	212
Section II.	La jurisprudence	217
Chapitre XXI.	Travailleurs intérimaires	225
Section I.	Le cadre juridique	226
Section II.	La jurisprudence des juridictions répressives	228
Chapitre XXII.	Formation ou information insuffisante du personnel	229
Chapitre XXIII.	Méthodes de travail inadéquates	233
Chapitre XXIV.	Établissements dangereux, insalubres ou incommodes	234
Chapitre XXV.	Infraction à la réglementation du travail par route	234
Chapitre XXVI.	Infraction à la loi du 16 novembre 1972 (obstacle à la surveillance – Non-respect des injonctions émanant des agents compétents – Actuels articles 209 à 211 du Code pénal social)	236
Chapitre XXVII.	Absence d'assurance contre les accidents du travail	238
Chapitre XXVIII.	Divers	241

PARTIE IV – Les peines

Chapitre I.	Généralités	249
Chapitre II.	Les décisions des juridictions pénales	250
Section I.	Suspension du prononcé	250
Section II.	Déclaration de culpabilité, mais absence de condamnation pour dépassement du délai raisonnable	261
Section III.	Emprisonnement ferme	262
Section IV.	Emprisonnement avec sursis	265
Section V.	Peine d’amende ferme	275
Section VI.	Peine d’amende avec sursis	293
Conclusion		309
Bibliographie		311
Liste des décisions		323
Index		333

